

Le journal des passionnés du Tourisme Equestre

L'Estafette

L'Estafette N° 114
septembre,
octobre,
novembre 2012
3,05 €



SALON DU CHEVAL DE PARIS



atelierlamachine.com

1-9
DEC
2012
PARIS NORD
VILLEPINTE



Photos : Getty - Pierre Grad



JUMPING
INTERNATIONAL
DE PARIS, CSI 5*
30 nov. - 1 & 2 déc.



SPECTACLE
EQUESTRE
7-8 & 9 déc.

comexposium
Paris

Une manifestation officielle du
CENECA
Centre national des expositions
& congrès agricoles



www.salon-cheval.com

Et si on rentrait !

Vous êtes plusieurs milliers à avoir, cet été encore, sillonné les itinéraires des régions françaises et européennes, pour dans de nombreux cas participer aux manifestations estivales de tourisme équestre qui se terminent tour à tour, comme pour indiquer la fin de l'été et signaler la rentrée qui approche à grands pas.

Les plus célèbres d'entre elles - Equirando et Equirando Junior - ont connu un vif succès, chacune dans leur formule et dans leur région d'accueil, célébrant ainsi la vitalité des activités de randonnée équestre et de ses militants qui défendent avec vigueur les valeurs de nos pratiques.

La rentrée, c'est aussi l'occasion de retrouver son club et de renouer avec une pratique quotidienne de l'équitation.

Pour cela chaque dirigeant et enseignant s'est préparé pour vous recevoir et pour bien accueillir les nouveaux cavaliers.

Les nombreux projets pédagogiques que propose la FFE - le nouveau plan fédéral de formation du cavalier et du cavalier de pleine nature, les brevets de tourisme équestre, la compétition, la randonnée - sont autant d'occasion de faire partager à chaque cavalier, à chaque parent, la bonne logique de progression pour devenir à la fois à l'aise en selle et capable de bien connaître le cheval, ses comportements, ses besoins pour bien s'en occuper.

Enfin, la rentrée peut également être synonyme d'engagement : professionnel, bénévole, pour préparer son futur métier, pour s'impliquer dans la vie de son club ou association. Les activités équestres ont cette richesse particulière de permettre à chacun de réaliser un projet personnel autour du cheval et de la nature, et de le faire partager.

Les structures fédérales qui gèrent au quotidien les activités de tourisme équestre - Comités national, régionaux et départementaux - n'échappent pas à cette réalité ; n'hésitez pas à les solliciter et à proposer votre participation à leurs travaux.

Bonne rentrée cavalière !



Bernard Pavie,
Président du CNTE



Christian Boyer,
Secrétaire Général du CNTE

sommaire

4 Brèves nationales

5 Brèves régionales

6 Brèves internationales

7 Qualification professionnelle
Nouvelle qualification fédérale professionnelle en tourisme équestre

8 Infos juridiques

Vaccinations : pour qui, pourquoi ?
Les nouveaux permis

10 Attelage

Les leçons d'une saison d'attelage

11 Infrastructures

Initiatives en région
Bilan du 1^{er} Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre

14 Equirando junior

Compte-rendu

16 Equirando

Compte-rendu

19 Environnement

A la rencontre des rapaces

20 Rando Nature

Aménagements d'écurie

22 Randonneurs en herbe



© FFE/PSV



© J.Farbus

Prochaine parution : décembre 2012 - Photo de couverture : © girodjl - Fotolia.com

Brèves NATIONALES

■ SALONS

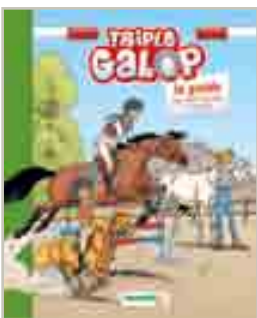


entre Rhône et Saône, le cheval se vivra de nouveau... passionnément! www.equitayon.com.



également le Gucci Masters (30 novembre au 2 décembre 2012), le Championnat du Monde du Cheval Arabe, la Nuit du Cheval, et bien d'autres compétitions et manifestations qui répondront aux attentes des différents publics visiteurs du salon, qu'ils soient professionnels, cavaliers, passionnés ou amateurs.

■ LIVRE



Quelle est la différence entre un cheval et un poney? Quelles sont les quatre grandes familles de chevaux? Combien existe-t-il de races différentes? Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les chevaux se trouve dans ce petit guide, véritable bréviaire indispensable à tout jeune cavalier qui se respecte. Écrit par Jacinte Giscard d'Estaing, ce manuel est illustré avec talent et humour par Benoît du Peloux, l'auteur de la bande dessinée Triple Galop.



■ Pour sa dix-huitième édition, du **31 octobre au 4 novembre 2012**, **Equita-Lyon** accueillera la planète cheval dans toute sa diversité. Du grand art, du grand sport, mais aussi la crème de l'équitation western, les cracks de demain et des visiteurs venus du monde entier, qui convergent, toujours plus nombreux, vers Lyon-Eurexpo:

■ Le **Salon du Cheval de Paris** se déroulera du **1er au 9 décembre 2012**, à Paris Nord Villepinte. Pour sa 41^e édition, le salon ouvrira un hall supplémentaire, le hall 4, dédié à l'équitation western. Cette espace proposera à la fois compétitions, démonstrations et stands commerciaux dédiés à cette thématique. Le Salon accueillera

■ Quelle est la différence entre un cheval et un poney? Quelles sont les quatre grandes familles de chevaux? Combien existe-t-il de races différentes? Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les chevaux se trouve dans ce petit guide, véritable bréviaire indispensable à tout jeune cavalier qui se respecte.

Brèves RÉGIONALES

■ AQUITAINE

■ Devant le succès rencontré en 2011 par la première édition du **Salon landais du cheval**, les comités départementaux d'équitation et de tourisme équestre landais sont convenus, soutenus par une douzaine de clubs et centres équestres associés, de réitérer l'expérience cette année et de lui donner encore plus d'ampleur. C'est ainsi que le **dimanche 16 septembre** aura lieu à Tartas, au-delà des démonstrations classiques d'attelage, de longues rênes, de voltige, de CSO, d'équitation handi-cheval ou encore de dressage, plusieurs événements simultanés: des épreuves FFE de ponygames et de TREC spécial PTV. Outre les clubs qui présenteront leurs activités, seront également visibles sur le site les métiers liés au cheval et un véritable village d'exposants. Plus d'infos: www.cdte40.ffe.com.



■ **Dimanche 30 septembre** à l'hippodrome de Villeréal « les Amis du Cheval » organisent la **Fête du Cheval**. A partir de 8 heures est organisé un rallye équestre cavaliers et attelage. A partir de 12 heures vous pourrez déguster les produits du pays. Un spectacle équestre et des animations gratuites se tiendront sur l'hippodrome tout l'après-midi. Renseignements au 06 14 60 91 12.

■ Dimanche 21 octobre

aura lieu **la 19e Balade en Vignes et Vergers** dans les coteaux de Prayssas organisée par Atouts Crins avec des circuits V.T.T., pédestres et équestres. Renseignements au 05 53 47 28 58.

■ Samedi 8 décembre

la S.H.R. Vallée du Dropt organise à Castillonnes, dans le cadre du **Téléthon, un rallye équestre**. Les dons et les participations sont reversés intégralement au Téléthon. Renseignements au 05 53 36 82 06.

■ BOURGOGNE

■ Suivez les sentiers du Haut-Clunisois avec votre propre cheval et partez à la découverte de la nature! L'Office de Tourisme du Haut Clunisois (Matour et sa région) organise sa **deuxième randonnée équestre le 09 septembre prochain** au départ de Matour. Au programme: 2 circuits: **17 et 24 km**, le circuit de 17 km est ouvert aux attelages, départ de 8h30 à 11 h à Matour (Zone de Loisirs du Paluet). Casse-croûte/Buvette de 12 h à 15 h. Renseignements auprès de l'Office du Tourisme: Tél./Fax: 03 85 59 72 24. E-mail: contact@hautclunisois.com. Site internet: www.hautclunisois.com.

■ CENTRE-VAL-DE-LOIRE

■ Le CDTE 41 organise le **20 et 21 octobre** une **randonnée équestre** à Angé. Au programme, un circuit en étoile balisé de 25 km. Retrouvez toutes les informations sur www.cdte41.org.

■ Le CDTE d'Indre-et-Loire, en partenariat avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire, proposera prochainement à la découverte, **deux itinéraires de randonnées équestres** dans le sud du département. D'environ 160 km et alliant

patrimoine bâti, naturel et gastronomique, ces circuits ont pour but de faire découvrir la Touraine sous un autre angle grâce à l'itinérance douce. Des listes d'hébergements pourront être fournies afin de créer sa propre randonnée pouvant aller de 1 à 5 jours.

Renseignements auprès du CDTE d'Indre-et-Loire: cdte-37@hotmail.fr.

■ LORRAINE

■ Une **formation balisage** est organisée en Meurthe-et-Moselle les **6 et 7 octobre**. Retrouvez toutes les informations sur: http://www.cdte54.fr/fde/espace_formation_balisage ou par Tél.: 06 29 47 37 07, Bruno Freslon, secrétaire du CDTE54.

■ MIDI-PYRÉNÉES

■ C'est avec une grande tristesse et une grande émotion que nous avons appris le décès de notre ami Robert Cuenca. Guide de Tourisme Equestre et BPJEPS Tourisme Equestre, il s'est battu de nombreuses années en particulier pour assurer la sécurité des pratiquants d'extérieur et la formation des cadres du tourisme équestre. Il a toujours tenu, malgré la maladie, à assurer sa mission au CRTE, et ce, jusqu'à la fin. C'est une grande perte pour le Tourisme Equestre qu'il a toujours défendu. L'ensemble du bureau et du comité directeur du CRTE assure sa famille et ses proches de toute notre amitié et de notre soutien dans ces moments difficiles. Le CNTE s'associe tout naturellement à cet hommage.

■ Calendrier du Grand Régional du Tourisme Equestre en Midi-Pyrénées: Les **7, 8 et 9 septembre**, inauguration de

la **voie équestre des deux mers** : Mar Méditerranéenne, Mor Veur Atlantel pour l'océan Atlantique. A cette occasion un **grand rassemblement** équestre de cavaliers occitans aura lieu à Lourdes sous l'égide du CRTE Midi-Pyrénées. Plus de renseignements sur www.crte-midi-pyrenees.com.

■ Les **28, 29 et 30 septembre** se tiendra l'édition 2012 de **Randacheval** en Ariège-Pyrénées.



Avant-dernière étape du Grand Régional de Midi-Pyrénées, venez découvrir les sentiers Cathares entre le château de Roquefixade et le lac de Montbel. Cette année vous seront proposés, comme à l'accoutumée, deux jours de randonnées avec des itinéraires pour cavaliers et attelages. Les plus beaux couples cavalier/cheval et attelages seront récompensés, pour ceux qui le souhaitent, lors de la soirée festive du samedi soir. Lors de ce week-end équestre vous goûterez les délices bios des producteurs locaux qui vous seront préparés par les incontournables Jacques et Babé. Vous serez accueillis au camping de Lavelanet qui dispose d'un pré pour accueillir les chevaux en paddock. Plusieurs types d'hébergements vous seront proposés : chalet, mobile-home ou emplacement pour tente. La manifestation est limitée à 100 participants, pour vous inscrire rendez-vous sur le site www.randacheval.fr ou au 05 61 68 85 45.

■ Le Comité Régional de Tourisme Equestre et le Comité Régional de Randonnée Pédestre de Midi-Pyrénées ont signé une convention de partenariat le 24 mai 2012. Cette convention s'inspire de la convention nationale signée entre la FFE/CNTE et la FF de Randonnée Pédestre. Elle a pour principal objectif d'unir les savoir-faire de chacun au service d'une réflexion sur l'aménagement, la gestion et l'utilisation des itinéraires de pratiques. Les parties s'engagent par ailleurs à favoriser la fréquentation des hébergements avec lesquels ils ont des accords de collaboration ou de partenariat. Cette convention constitue une grande avancée pour la défense et pour la protection des chemins de randonnée, support majeur du développement du Tourisme Equestre en région.

■ NORD-PAS-DE-CALAIS

■ A l'occasion de la 64^e édition de la fête de la Saint-Hubert au Mont des Cats le **dimanche 21 octobre**, le CDTE du Nord organise son **second rallye départemental**



dans ce merveilleux écrin de verdure et de lumière. 300 à 500 cavaliers et meneurs sont attendus pour l'occasion. Au programme : messe de la Saint-Hubert, bénédiction des chevaux, randonnée... Renseignements auprès du CDTE 59 : cdte59@ffe.com. Retrouvez également le programme complet des manifestations sur www.equitation59nord.ffe.com.

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Le CDTE 44 organise le **dimanche 23 septembre** sa **randonnée départementale** sur la commune de Guéméné-Penfao. Il propose un circuit attelé et monté de 25 km au départ de Juzet en empruntant la vallée du Don et l'ancienne voie romaine en passant par le site de la chapelle des lieux saints. Informations et réservation sur le site www.cdte44.com.



■ PROVENCE

■ Dans le but de promouvoir le Tourisme Equestre dans les Bouches du Rhône, le **CDTE13** sera présent au **salon Equita'Lyon** du mercredi 31 octobre au dimanche 4 novembre 2012. Sur son stand, le CDTE13 proposera itinéraires et gîtes sur son département et en région Provence grâce à une représentation du CRTE.

■ C'est aux Baux de Provence que les cavaliers ont rendez-vous le **dimanche 16 décembre 2012**. Organisé par l'Association 13HVAL, parrainé par le CDTE des Bouches du Rhône, ce **rassemblement** permet aux participants de traverser à cheval le village des Baux, un des plus beaux villages de France. La bénédiction des chevaux et des cavaliers sur le plateau dominant la plaine de Crau précède un apéritif offert par la municipalité Bausseque. Pour toute information : www.cdte13.com ou Tél. : 04 90 57 36 60.



■ Comme chaque année le CRTE de Provence clôturera une année de Tourisme Equestre en proposant aux cavaliers randonneurs de participer le **dimanche 23 décembre 2012** à la « **Chevauchée Henri Roque** ». En souvenir de ce pionnier Provençal du voyage à cheval et suivant une tradition bien établie, les participants partiront de la chapelle Saint Sixte, à Eygalières, village où grandit Henri Roque. A travers les Alpilles, le parcours les mènera à Notre Dame de Beauregard à Orgon. Après la bénédiction des chevaux et de leurs cavaliers, un apéritif offert par le CRTE clôturera cette chevauchée renouvelée au fil des ans.

■ Pour débiter l'année 2013, c'est du 16 au 20 janvier, sur son **stand à Cheval Passion**, que le CRTE Provence vous donne rendez-vous. La présence sur le stand des CDTE composant la région dans ce premier salon équestre de l'année au Parc des Expositions

d'Avignon permet à chaque visiteur de programmer son année « cavalière ».

■ RHÔNE-ALPES

■ L'Ain à Cheval a présenté son projet : nouvelle équipe, nouveau logo, nouveau dépliant et nouvelle dynamique pour promouvoir le tourisme équestre dans le département de l'Ain. Un important travail est programmé sur la partie ouest du département, La Côtière, la Dombes, la Bresse ; des itinéraires pour l'attelage de loisir seront également proposés. Pour tout connaître des itinéraires dans l'Ain : www.01acheval.ffe.com.

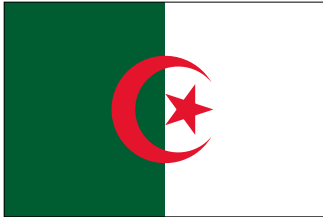


■ Organisé par les CDE et CDTE 42, **Equi'Passion 2012**, le grand rassemblement équestre de la Loire fera son retour les **13 et 14 octobre**. Spectacles équestres, animations diverses, baptêmes à poney ou encore attelage seront au programme pour le plaisir de tous. N'attendez plus pour bloquer ces dates dans votre agenda ! www.cde42.com.

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre

AFFILIATION DE L'ALGÉRIE ET DU LUXEMBOURG



Grande satisfaction de voir la Fédération Equestre Algérienne rejoindre les rangs de la FITE pour en devenir le 18^e membre. Les contacts pris en mai

dernier à Saumur lors du colloque sur le tourisme équestre ont porté leurs fruits et permis cette heureuse conclusion. Il y aura une équipe algérienne à Mafra !



En début d'année, c'est le Luxembourg qui s'est affilié à la structure internationale grâce aux efforts de cavaliers luxembourgeois, dont

Nadine Barbel, adeptes efficients du tourisme équestre et du TREC. Au registre des affiliations, les démarches avec la Russie, la Bulgarie, la Colombie, la Norvège, le Maroc, se poursuivent activement et pourraient se conclure rapidement.

EQUIRANDO

La FITE s'est investie fortement pour apporter son aide en vue d'une participation accrue à l'Equirando du Haras du Pin sur le plan international. En dépit des efforts entrepris et ce dès novembre dernier, Anglais et Suédois n'ont pas répondu à son attente. En revanche, réel bonheur d'enregistrer la présence de 5 randonneurs québécois - Nicole, Marie-Josée, Nathalie, Claude et Mario - (Nathalie Beaulieu, en charge des itinéraires à Québec à Cheval et rédactrice en chef d'Equi-Libre). Réunis dans une équipe emmenée par Pascal Leroux, professionnel normand, ils ont vécu la randonnée d'approche et l'Equirando en compagnie de Luigi Triossi et Maurizio Tramis, ainsi que deux autres italiens. 14 équipes étrangères étaient présentes au Pin. Elles ont ouvert le défilé de l'Equirando, derrière l'équipe des Haras.



PIONNIÈRE

Pour l'histoire du tourisme équestre québécois et international, Nicole Joyal, dont il est fait mention ci-dessus, faisait partie des pionniers québécois lors de la première randonnée organisée en Alsace en 1979 ; randonnée initiale et visite à l'ANTE qui devait aboutir à la création de l'Association Québécoise de Tourisme Equestre (Québec à Cheval), dont le parcours exemplaire sert aujourd'hui de modèle outre-Atlantique pour le dynamisme déployé et le développement enregistré dans tous les domaines de l'activité. Québec à Cheval peut se prévaloir d'être l'un des fleurons d'Equine Canada qui connaît et

reconnait son expertise indiscutable ; en particulier en matière de formation spécifique.

MAFRA

Fin juillet, les organisateurs portugais des championnats du monde 2012 de TREC de Mafra, enregistrent l'inscription de 68 Seniors et 44 Jeunes, soit au total 112 concurrents. Les championnats débutent le vendredi 7 septembre par la cérémonie d'ouverture en fin d'après-midi. Clôture le dimanche 9 en soirée.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ANNUELLE DE LA FITE

Elle se tiendra le lundi 10 septembre à 10 heures à Mafra et sera précédée d'un Bureau, au même endroit, de 9 à 10h00. Indépendamment des sujets à caractère obligatoire et de la satisfaction enregistrée des deux nouvelles affiliations 2012, seront abordés, entre autres, les manifestations majeures du tourisme équestre au plan international, le premier congrès européen des itinéraires de tourisme équestre organisé avec succès par le CNTE/FFE, le colloque international du tourisme équestre de Saumur, autre réussite patente, avec la présence de 15 nation, dont 13 communicantes, l'Equitation de Travail, la ratification de la décision du Bureau de Golega de novembre 2011 pour l'institution d'un championnat du monde Jeunes Cavaliers tous les 2 ans à compter de 2012.

ELECTIONS

2012 voit le mandat de 4 membres du Bureau de la FITE parvenus à expiration, dont celui de Luigi Triossi (Italie), Secrétaire Général. Hormis cette vacance, il s'agit également de ceux de Mary Harcourt (Virginie), Joaquim Fernandez-Duro (Espagne) et Sarah Philipps (Grande-Bretagne). Deux candidatures ont été enregistrées, Ingrid Helmes (Pays-Bas) et Maurizio Tramis (Italie).



NOUVELLE QUALIFICATION FÉDÉRALE PROFESSIONNELLE EN TOURISME EQUESTRE : L'ANIMATEUR ASSISTANT D'EQUITATION

Si vous souhaitez initier des cavaliers à l'équitation et plus particulièrement aux activités d'extérieur et à la pratique de la randonnée, l'Animateur Assistant d'Equitation – AAE – est fait pour vous. Nouvelle qualification fédérale de niveau V, l'AAE s'adresse à des cavaliers aguerris qui souhaitent transmettre leurs connaissances des chevaux et des activités de pleine nature. Son titulaire pourra initier enfants et adultes aux activités équestres sous l'autorité pédagogique d'un titulaire de diplôme de Niveau IV minimum dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES), à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus.



© FFE/Éric Minodier

Un nouvel animateur polyvalent mais avec une « coloration »

L'Animateur Assistant d'Equitation est proposé dans trois colorations : dominantes Poney, Cheval ou Equitation d'Extérieur. Le candidat choisit une dominante qui va définir le contexte de sa formation et ses modalités spécifiques d'évaluation mais les prérogatives d'exercice restent les mêmes quelle que soit la dominante choisie, ce qui fait du titulaire de l'AAE un animateur polyvalent adapté à la réalité professionnelle des poneys clubs, centres équestres et Centres de Tourisme Equestre.

Pour entrer en formation, le futur Animateur doit être majeur et titulaire d'une licence fédérale de compétition à jour ; il doit aussi détenir l'attestation de suivi du stage de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 / PSC1. Le candidat doit être titulaire du Galop 6 de cavalier ou, pour

la dominante Equitation d'Extérieur, du Galop 6 de Pleine Nature.

La formation

La formation apporte toutes les connaissances et compétences pour initier à l'équitation et aux activités de pleine nature tout public – enfants, adolescents, adultes – que ce soit à poney ou à cheval. En choisissant la dominante Equitation d'Extérieur, l'élève en formation va notamment apprendre à préparer et encadrer une promenade et à perfectionner sa technique équestre en extérieur et en terrain varié.

La formation s'effectue dans des centres agréés par la FFE et comprend six modules : animation, équitation/travail à pied, connaissances, environnement institutionnel et règlementaire, stage de mise en situation professionnelle.

La formation est prévue pour 300 heures de formation théorique et pratique – modules 1 à 5 – et 300 heures de stage de mise en situation professionnelle – module 6. Un livret de formation papier et

électronique suit l'élève durant sa formation et permet de valider chaque étape de sa formation. Les stagiaires pourront préparer plusieurs dominantes.

Deux statuts principaux sont possibles pour l'élève : soit il est en contrat de travail et le centre de formation est employeur, soit il paie sa formation et le centre de formation est prestataire. Une fois la formation terminée, les candidats se présentent à l'examen final, qui se compose de cinq épreuves – Unités Capitalisables ou UC.

Evoluer vers l'ATE et le BPJEPS

Les titulaires de l'Animateur Assistant d'Equitation dominante Equitation d'Extérieur obtiennent la dispense du test d'entrée pour l'Accompagnateur de Tourisme Equestre, dont le titulaire peut conduire des promenades et randonnées équestres en autonomie sur des itinéraires identifiés et entre des relais d'étapes connus.

L'AAE, quelle que soit sa dominante, donne des passerelles avec le BPJEPS Activités Equestres : dispense des exigences techniques préalables (test d'entrée) et équivalence des UC 5 et 6. De nouvelles dispositions d'allègements de formation sont envisagées lors de la réécriture de l'ATE en 2013.

Références

L'Animateur Assistant d'Equitation est un titre à finalité professionnelle de niveau V inscrit pour 5 ans au Répertoire National des Certifications Professionnelles par arrêté du 11 janvier 2012, NOR APPD1200761A, et délivré par la FFE.

Les conditions et limites d'exercice sont définies par l'Annexe II-I de la partie réglementaire du Code du Sport modifiée par l'arrêté du 10 juillet 2012, NOR SPOF1222976A : « découverte et initiation dans les activités équestres sous l'autorité d'un titulaire d'une certification de niveau IV ou supérieur dans le domaine des activités équestres, à l'exclusion des pratiques compétitives de niveau Amateur et plus ».



© FFE/EB

Pour en savoir plus

FFE Formation, Tél.: 02 54 94 46 52, formation@ffe.com.

Les documents relatifs à l'AAE sont disponibles en ligne sur notre site internet. Rendez-vous sur l'espace Formations équestres / Qualifications professionnelles de la FFE pour consulter le règlement, le calendrier des examens ou trouver un centre agréé.

Il existe un vaccin pour protéger les équidés contre la grippe qui est une maladie mortelle pour cette espèce, alors qu'il n'existe aucun médicament efficace contre le virus de la grippe équine. Certaines maladies susceptibles de toucher les équidés font l'objet de déclarations préfectorales obligatoires, comme la peste équine ou la morve. La grippe équine ne fait pas partie de la liste des maladies à déclaration obligatoires.



Toutefois, il est interdit de participer à la propagation d'une épidémie. L'article L228-3 du Code rural précise en effet que « le fait de faire naître ou de contribuer volontairement à répandre une épizootie chez les équidés [...] est puni d'un emprisonnement de cinq ans et d'une amende de 500 000 F (soit 75 000€). La tentative est punie comme le délit consommé. »

La prophylaxie et la gestion sanitaire de l'espèce équine relèvent de la responsabilité de chacun.

Les chevaux de loisir ne sont pas exempts de risques, notamment lors de rassemblements. Le règlement fédéral des compétitions définit les vaccinations obligatoires pour participer à une compétition équestre, le règlement d'organisation d'une randonnée peut également exiger que tous les chevaux y participant soient vaccinés selon le protocole légal. C'est notamment le cas de l'Equirando.

La transmission du virus grippal se fait essentiellement par les sécrétions respiratoires. Un cheval atteint transmet en éternuant une très grande quantité de virus. Le virus est peu résistant dans le milieu extérieur, la transmission se fait entre chevaux,

au contact les uns des autres, ou par le soigneur et les objets utilisés.

La maladie peut atteindre en quelques heures la plupart de l'effectif d'une écurie, avec :

- forte fièvre: température de 40 à 41°C, abattement, anorexie,
- écoulement nasal séreux (translucide, non purulent) les premiers jours,
- toux, occasionnelle à quinteuse, pouvant être douloureuse.

En France, le Réseau d'Epidémiologie-Surveillance en Pathologie Equine (RESPE) est un organisme chargé de surveiller les alertes sanitaires relatives aux équidés. Cette année, au vu de la multiplication des foyers de grippe, le RESPE a formulé des recommandations à l'attention des propriétaires, cavaliers, organisateurs de manifestations et détenteurs d'équidés :

1 - En cas de suspicion et/ou contact possible lors de rassemblements ayant accueilli des animaux en provenance des foyers concernés :

- isoler, autant que faire se peut, les chevaux suspects ou en provenance des sites infectés,

- limiter des mouvements de chevaux dans et hors du site, les arrêter en cas de confirmation,
- suivre la température de ces animaux pendant 1 semaine (période d'incubation),
- contacter votre vétérinaire pour qu'il examine les chevaux suspects, en particulier ceux présentant de l'hyperthermie, de la toux ou du jetage et pour qu'il **procède à des prélèvements (écouvillon naso-pharyngé), si nécessaire, pour rechercher a minima le virus de la grippe équine,**
- faire procéder à un **rappel de vaccin grippe sur les animaux ayant plus de 6 mois de délai vaccinal**, ne présentant pas de signes cliniques.

2 - En cas de confirmation :

- appliquer les mesures listées ci-dessus et les compléter par les suivantes :
- désinfecter le matériel ou utiliser du matériel à usage unique ; mettre en place des pédiluves devant les zones infectées ; les **désinfectants virucides usuels sont actifs contre le virus,**
- désinfecter les locaux et effectuer un vide sanitaire avant toute réintroduction d'animal dans un local « infecté »,
- désinfecter les vans et camions de transport,
- limiter le contact des chevaux infectés uniquement au personnel responsable des soins,
- mettre en place un circuit de soins (débuter les soins par les lots d'animaux sains pour terminer par les chevaux suspects et atteints),
- réaliser les soins entre les différents lots par des personnels différents ou à défaut en suivant le circuit de soins, changer de tenue entre les différents lots en cas de personnel unique.

Ces mesures de prévention doivent continuer d'être appliquées pendant 21 jours après constat du dernier cheval hyperthermique.



Formalités : préparez vos randonnées

Suite à une modification dans la réglementation des manifestations sur la voie publique, les randonnées impliquant la circulation groupée de plus de 25 chevaux doivent, depuis le 8 juin, être déclarées auprès de la direction de jeunesse et sport du département traversé.

Cette déclaration doit être effectuée au moins 1 mois avant le début de la randonnée lorsqu'un seul département est concerné, le délai est porté à deux mois si plusieurs départements sont traversés. La nouvelle réglementation fera l'objet d'un article complet dans le prochain numéro de l'estafette.

Référence

<http://www.respe.net>

Nouveaux permis dès janvier 2013

Une nouvelle réglementation a été adoptée en 2006 par l'Union européenne en vue d'harmoniser les règles relatives au permis de conduire, notamment celles concernant sa durée de validité, son renouvellement et les catégories de véhicules dont la conduite est autorisée. Le décret n°2011-1475 du 9 novembre 2011 en assure la transposition en France. Pour les permis de conduire délivrés à partir du 19 janvier 2013, le document attestant de la possession du permis aura une validité limitée à quinze ans : le permis de conduire devra ainsi faire

l'objet, à échéance, d'un renouvellement selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de la sécurité routière. De plus, le décret instaure de nouvelles catégories de permis de conduire, principalement pour la conduite des véhicules à deux roues ainsi que des véhicules destinés au transport de personnes ou les poids lourds. De nouveaux critères de formation sont définis pour la conduite de véhicules notamment selon leurs poids. Voici un tableau récapitulatif des principales modifications :

Avant le 19 janvier 2013	Après le 19 janvier 2013
<p>Catégorie B Véhicules dont le PTAC inférieur ou égal 3,5 tonnes affectés au transport de personnes (huit places assises au maximum outre le siège conducteur) ou affectés au transport de marchandises. Véhicules ci-dessus, attelés d'une remorque lorsque le PTAC de la remorque est inférieur ou égal à 750 kg Mêmes véhicules attelés d'une remorque lorsque le PTAC de la remorque est supérieur à 750 kg, à condition : que le PTAC de la remorque soit inférieur ou égal au poids à vide du véhicule tracteur ET, que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque soit inférieur ou égal à 3,5 tonnes.</p>	<p>Catégorie B Véhicules automobiles ayant un poids total autorisé en charge (PTAC) qui n'excède pas 3,5 tonnes, affectés au transport de personnes et comportant, outre le siège du conducteur, huit places assises au maximum ou affectés au transport de marchandises ainsi que les véhicules qui peuvent être assimilés aux véhicules précédents et dont la liste est fixée par arrêté du ministre chargé de la sécurité routière. Véhicules mentionnés à l'alinéa précédent attelés d'une remorque lorsque le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est inférieur ou égal à 750 kilogrammes. Mêmes véhicules attelés d'une remorque lorsque le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est supérieur à 750 kg, sous réserve que le poids total roulant autorisé (PTRA) de l'ensemble n'excède pas 4 250 kg ;</p>
<p>Catégorie C Véhicules, autre que véhicules de transport en commun, dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC n'excède pas 750 kg.</p>	<p>Catégorie C Véhicules automobiles autres que ceux des catégories D et D1, dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède 3,5 tonnes et qui sont conçus et construits pour le transport de huit passagers au plus outre le conducteur. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 750 kg.</p>
<p>Catégorie E (B) Véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie B.</p>	<p>Catégorie BE Véhicules relevant de la catégorie B auxquels est attelée une remorque ou une semi-remorque qui a un poids total autorisé en charge (PTAC) n'excédant pas 3 500 kg.</p>
<p>Catégorie E (C) Véhicules relevant de la catégorie C attelés d'une remorque lorsque l'ensemble formé par le véhicule tracteur et la remorque ne relève pas de la catégorie C.</p>	<p>Catégorie CE Véhicules relevant de la catégorie C attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède 750 kg.</p>
<p>Les nouveautés : Deux nouveaux permis sont donc créés : la catégorie C1 et la catégorie C1E qui sont des variantes du permis C. La nouveauté notable concerne le transport en van. A partir de janvier 2013, le permis B permettra de tracter un van lorsque le poids total autorisé en charge (PTAC) de la remorque est supérieur à 750kg, sous réserve que le poids total roulant autorisé (PTRA) de l'ensemble n'excède pas 4 250kg. Il y aura tout de même les obligations suivantes à respecter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ le conducteur devra avoir suivi une formation spéciale (les modalités de cette formation seront définies plus tard par arrêté); ■ la remorque doit avoir un poids total autorisé en charge (PTAC) dépassant 750 kg; ■ le véhicule tractant doit relever de la catégorie B. <p>Le permis BE sera nécessaire pour tracter un van lorsque le poids total cumulé du véhicule et du van chargé dépasse les 4 250 kg et que la remorque ne dépasse pas les 3 500 kg.</p>	<p>Catégorie C1 Véhicules automobiles autres que ceux de la catégorie D et D1 dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3 500 kg sans excéder 7 500 kg et qui sont conçus et construits pour le transport de huit passagers au plus, outre le conducteur. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) n'excède pas 750 kg.</p>
	<p>Catégorie C1E Véhicules relevant de la catégorie C1 attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède 750 kg ; Véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque ou d'une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge excède 3 500 kg. Le poids total roulant autorisé des ensembles de véhicules relevant de la catégorie C1E ne peut excéder 12 000 kg.</p>

Référence juridique

Décret n° 2011-1475 du 9 novembre 2011 portant diverses mesures réglementaires de transposition de la directive 2006/126/CE relative au permis de conduire.



© FFE

LES LEÇONS D'UNE SAISON D'ATTELAGE

Par André Grassart

La fin de saison est le meilleur moment pour tirer un bilan des sorties de l'année, en repensant aux incidents survenus ou aux accidents dont on a eu l'écho ou le spectacle. Nous allons donc revoir les principes de sécurité et de respect du cheval qui sont les fondamentaux qu'on devrait avoir sans cesse à l'esprit pour que notre passion de l'attelage soit un plaisir sans mauvais souvenir.



Exemple de ce qu'il ne faut pas faire, laisser un cheval sans surveillance attelé à sa voiture, guides en vrac...

Le confort et la sécurité du cheval

Le cheval doit toujours être très propre. Une robe mal nettoyée peut provoquer par frottement du harnais sur la peau, au mieux un échauffement, au pire une blessure qui risque de rendre le cheval indisponible.

Si vous vous arrêtez pour pique-niquer à midi, ne pas oublier de passer un coup d'éponge aux endroits du corps en contact avec le harnais et avant de partir de donner un coup de brosse pour décoller la poussière et les poils encrassés par la sueur.

Le cheval à l'attache sur un point fixe ou à une ligne de chevaux sera plus confortable avec un billot, sans risque de prise de longe car le billot garde la longe toujours tendue. L'inspection des pieds, indispensable à l'arrivée, s'impose aussi avant le départ de l'après midi.

Quelle nourriture prévoir lors de cette pause ? L'idéal est de donner un peu de foin qui occupe le cheval mais n'entraîne pas de digestion longue comme celle occasionnée par des aliments concentrés. Les granulés sont à déconseiller. Il faut aussi de l'eau. Si elle est abondante, doucher l'encolure et les membres. Donner un demi-seau d'eau à l'arrivée puis une demi-heure après un seau complet. Proposer de l'eau avant le départ.

La sécurité passive

Principe absolu : présenter à la voiture le cheval harnaché complètement, bride sur la tête, guides mises au mors et repliées et placées dans l'anneau de sellette (voir photo). Ce qui permet de les prendre immédiatement en main à la première nécessité. Ne jamais les poser sur le pare-crotte ou dans la voiture. Amener un cheval à la voiture sans bride ou guides est inconscient et dangereux. Personne n'a jamais arrêté un cheval attelé à sa voiture avec un licol en cas de panique. Et pour les mêmes raisons, la bride et les guides s'enlèvent en dernier quand on dételle ; le cheval étant retiré de la voiture.



Manière de replier les guides et de les passer dans la clé de sellette pour pouvoir les saisir immédiatement en cas de besoin.



Deux triangles sont obligatoires à l'arrière pour indiquer que la voiture est en remorque.

La sécurité active

Pendant toute la mise à la voiture, un aide se tient à la tête du cheval. Personne ne monte dans la voiture tant que le meneur n'est pas sur son siège, guides et fouet en main. J'ai vu trop souvent des enfants embarqués sur la voiture alors que l'on s'affaire encore à accrocher le cheval. C'est de l'inconscience.

En cas d'arrêt, un aide se porte immédiatement à la tête du cheval. Le meneur est aux guides, les passagers descendent. Le meneur peut alors quitter son siège. Il dépose ses guides dans la clé de sellette ou sur la croupière au cas où leur largeur serait trop importante par rapport au diamètre de l'anneau.

Pour prendre la route; il faut obligatoirement, non pas des catadioptrés circulaires, mais deux triangles réfléchissants identiques à ceux des remorques car une voiture à cheval est, selon le code de la route, un véhicule remorqué.

En cas de mauvaise visibilité, un feu rouge intermittent est sécurisant l'arrière.

Dernier principe, le meilleur endroit pour maîtriser des chevaux est de rester aux guides et d'envoyer à la tête un aide expérimenté. Pour un passage difficile, devers, pente, chemin étroit, le meneur demeure à sa place, guides en main et parle au cheval doucement.

N'oubliez pas le principe de l'équitation française « au pas, calme et droit ».

Bonne route dans le plaisir, la sécurité et le respect du cheval.

Itinéraires de découverte équestre en Pays de la Loire (suite Estafette 107)

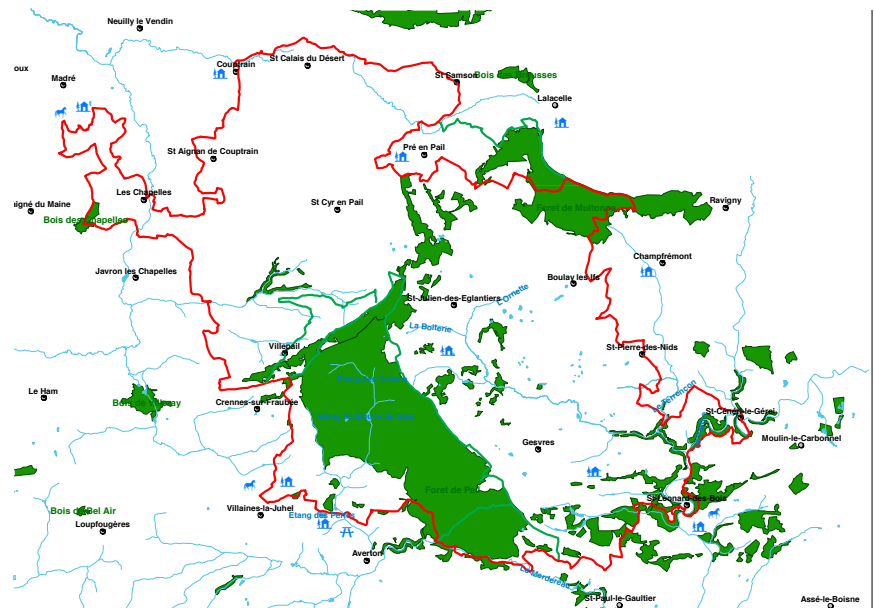
Dans l'Estafette 107 de décembre 2010, nous vous avons parlé d'une initiative menée dans les Pays de la Loire, consistant à mettre en place de grands itinéraires équestres thématiques répartis sur toute la région. A partir d'une étude approfondie des forces et faiblesses de la région en termes de loisirs et de tourisme, la SEM, aujourd'hui Agence Régionale des Pays de la Loire, et le CRTE avaient alors établi un cahier des charges visant à évaluer l'opportunité de création de boucles équestres. Ce cahier des charges s'appuie sur 3 types de critères : l'aménagement et les caractéristiques techniques de l'itinéraire ; l'environnement, l'intérêt paysager et touristique ainsi que les infrastructures et services proposés sur le circuit (hébergement, restauration, commerces...).

Après avoir testé ce cahier des charges, le Conseil Régional a missionné le CRTE afin de recenser les circuits équestres de la Région. Grâce à l'implication des bénévoles, des CDTE mais aussi des Comités Départementaux du Tourisme et « Pays » des 5 départements, 6 boucles thématiques ont pu être définies avec des appellations telles que « Paysages et villages de charme » en Sarthe, « Insolite et œnologie » en Maine et Loire ou encore « Voyage dans le Temps » en Mayenne.

Ces boucles itinérantes représentent entre 120 et 130 kms, soit 5 jours de randonnée, avec les hébergements nécessaires et permettent de découvrir les principaux sites remarquables de chaque secteur. A ce jour, 3 boucles sont entièrement disponibles et seront bientôt en ligne sur le site du Comité Régional de Tou-

risme Equestre des Pays de la Loire. A terme, ce seront plus de 5 500 kms de chemins de randonnée qui seront à disposition.

Contact : CRTE Pays de la Loire, tél. : 02 43 79 46 39, mail : crte.pdl@orange.fr, site internet : <http://www.crte-paysdelaloire.com>.



En rouge, l'itinéraire équestre de 126 km de Haute-Mayenne/Alpes Mancelles

Le CDTE 72 : une réelle implication au sein de la CDES

Le CDTE 72 a intégré la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDES) dès sa mise en place, en 2009, et a pu participer à toutes les phases de réflexion menant à la création du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) de la Sarthe.

Il a été désigné expert pour la mise en place des espaces de pratiques de l'équitation de pleine nature à travers une convention tripartite entre le Conseil Général, le Comité Départemental du Tourisme et le CDTE72.

Le CDTE a notamment réalisé des fiches d'évaluation qualitatives pour les circuits de randonnée équestre, mettant en évidence les spécificités de la pratique.

Ces circuits répondent à des critères stricts de qualité : ils doivent être inscrits au PDIPR, et disposer d'un potentiel de développement, de promotion et d'attractivité touristique avéré. Ces critères qualité sont complétés par un inventaire des infrastructures liées à la pratique équestre ; ainsi chaque circuit doit comporter une zone de départ identifiée et sécurisée, un ou des points

d'eau et des aires de pique-nique aménagées.

Les circuits équestres proposés au PDESI font par ailleurs l'objet d'un bilan environnemental à travers l'inventaire des zones protégées (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Natura 2000) situées à proximité.

L'ensemble de ces démarches peut paraître lourd, mais si l'on s'agit d'un gage de sérieux et de qualité. Elles permettent un soutien à long terme du tourisme équestre et de l'équitation par les institutionnels. Ces travaux menés en comité de pilotage permettent par la même occasion d'établir des échanges constructifs entre les acteurs des sports de nature, les représentants des pouvoirs publics, les associations environnementales et les autres utilisateurs, en vue d'une utilisation partagée des espaces de pleine nature.

Les différents espaces de sports de nature du département de la Sarthe sont disponibles sur : <http://www.sportsdenature-sarthe.com>.

Contact : CDTE Sarthe, tel : 06 30 41 81 56, mail : chauviere7@aol.com, site internet : <http://www.cdte72.fr>



© FFE/AC

BILAN DU 1^{ER} CONGRÈS EUROPÉEN DES ITINÉRAIRES DE TOURISME ÉQUESTRE



Le Comité National de Tourisme Equestre de la Fédération Française d'Équitation (CNTE-FFE) a organisé les 24 et 25 mai dernier, le 1er Congrès Européen des itinéraires de tourisme équestre, à Paris. Pour cette première édition, 54 participants issus de 9 nations européennes se sont rassemblés pour échanger leurs expériences en matière d'itinéraires et de tourisme équestre.

Le CNTE-FFE avait sollicité pour cet événement l'ensemble des personnes impliquées dans des projets européens et transnationaux. Les

Organismes Nationaux de Tourisme Equestre (ONTE) ainsi que les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre frontaliers sont venus partager leurs différentes initiatives, en vue d'analyser les modes de gestion du tourisme équestre en Europe, de valoriser les bonnes pratiques et de favoriser le transfert d'expériences.

Au total, 17 intervenants sont venus exposer leurs expériences liées aux itinéraires et aux aménagements, au niveau national et européen.



► Travaux menés par la France

Le CNTE-FFE a mené ces dernières années une politique forte en faveur des itinéraires et hébergements de tourisme équestre. A travers la mise en œuvre d'un Schéma National de développement des infrastructures, la France a souhaité prendre part activement au développement de la randonnée équestre. Cette activité représente un enjeu stratégique pour toute la filière du cheval et l'animation des territoires ruraux en France.

L'organisation de ce Congrès résulte de la volonté de poursuivre les efforts déployés, conjointement avec la Fédération Internationale de Tourisme Equestre (FITE).

Depuis 2011, cette dernière a engagé une démarche significative pour le développement des itinéraires et structures d'hébergement équestres au niveau international, et plus spécialement au niveau européen. Elle a confié à l'ONTE français (CNTE) le recensement de ces informations dans chaque ONTE. Ces

travaux ont fait l'objet d'une première restitution en septembre 2011, lors de l'Assemblée Générale de la FITE à Schönanau, en Autriche.

Le CNTE-FFE a prolongé cette action en menant une enquête sur les itinéraires transfrontaliers de la France, avec l'aide de ses CRTE et CDTE frontaliers. Le recueil de ces informations a permis de constituer une première base de données concernant le tourisme équestre et les itinéraires, à l'échelle européenne.

Ce 1er Congrès a été l'occasion pour le CNTE-FFE de nouer de nouveaux contacts avec des acteurs directement impliqués dans le domaine des infrastructures sur leur territoire. Ils complètent la liste des correspondants itinéraires et hébergements de différents pays, établie lors de l'enquête de 2011.

► L'expérience française

Durant ces deux journées, le Président du CNTE, Bernard Pavie, et le Secrétaire Général du CNTE, Christian Boyer,

ont présenté l'expérience française de la métropole mais aussi de l'Outre-Mer. Avec la participation du Président de la FITE, Hervé Delambre, ils se sont également concentrés sur les travaux menés conjointement entre ces deux organismes. Des interventions relatant des projets réalisés sont venues illustrer ces propos, à travers la présentation d'un événement et de deux initiatives régionales, menés avec des pays étrangers. La mise en place d'événements peut permettre de soutenir ou de supporter la création d'itinéraires transfrontaliers. Ils sont un bon support de communication pour faire connaître et découvrir de nouveaux circuits.

Deux aspects importants ont également été abordés et ont permis une meilleure compréhension des problématiques liées à la mise en place d'itinéraires :

- les caractéristiques des randonneurs à cheval. Pour se développer, le tourisme équestre doit prendre en compte les besoins et les attentes des randonneurs. Une bonne connaissance de leurs modes de pratique est essentielle pour rendre viables et pérennes les itinéraires nationaux et transfrontaliers.
- les fonds européens pouvant être sollicités pour mettre en œuvre des projets innovants.

Ce congrès a permis aux régions et pays ayant des frontières communes de se rencontrer et d'amorcer des relations durables. Ces relations amèneront, nous l'espérons, à des échanges et des partenariats pour mettre en place de nouveaux itinéraires transfrontaliers. Ces partenariats permettraient entre autre de solliciter l'obtention de fonds européens pour subventionner ce type de projet. Il est parfois difficile de s'y retrouver dans les sources de financement possibles. Les interventions choisies pour



ce congrès ont eu pour but d'éclairer les acteurs sur le type de financements à solliciter en fonction du type de projet envisagé.

► Les acteurs étrangers

Lors de ce Congrès, la France avait convié les pays européens à venir partager leur expérience en matière d'itinéraires et de tourisme équestre. Au total, 6 pays ont répondu à cet appel et ont tenu à intervenir sur ces thématiques : la Roumanie, la Belgique, l'Espagne, l'Autriche, le Royaume-Uni et l'Italie. Présentation d'initiatives nationales, analyse des modes de gestion du tourisme équestre, valorisation des bonnes pratiques, ont été les points mis à l'honneur par les différents interlocuteurs. A noter également, la présence de deux pays observateurs : la Bulgarie et le Portugal.

Ces échanges ont permis de révéler l'existence d'une réelle structuration de l'activité, notamment concernant des pays pour lesquels nous détenons peu d'informations. L'Autriche et le Royaume-Uni, en particulier, ont présenté un réseau d'itinéraires bien développé. Malgré le souhait des organisateurs, peu d'informations ont été données sur les itinéraires transfrontaliers, ce qui montre l'étendue du travail qu'il reste encore à accomplir pour obtenir un réseau européen de tourisme équestre.

Ces nouvelles rencontres ont favorisé une meilleure connaissance du tourisme équestre dans les pays européens. La diversité des modes d'organisation rencontrés est étroitement liée à l'aspect culturel et historique de chaque territoire et contribue à la richesse de l'activité en Europe. Les caractéristiques propres de chaque pays doivent donc être prises en compte pour développer un langage commun au niveau européen.

► Des acteurs venus d'autres horizons

Le CNTE-FFE avait également convié d'autres organismes, à savoir la Fédération Européenne de Randonnée Pédestre, le Pôle Ressources National des Sports de Nature ainsi que Marseille-Provence 2013, à venir partager le fruit de leurs expériences. Les projets et outils européens qu'ils ont mis en place constituent une source d'informations enrichissante. Ils pourraient servir d'exemples à nos différentes structures pour développer le tourisme équestre à cette même échelle. Le transfert d'expériences est également un élément clé pour faire évoluer le tourisme équestre en Europe. Il permet de faire ressortir les bonnes pratiques dans l'optique de les reproduire et de garantir une certaine qualité des itinéraires. Les meilleures expériences doivent servir de modèle pour aider les pays et régions plus en difficulté à développer leur réseau de chemins. Ces bonnes pratiques doivent concerner les itinéraires, les hébergements, le référencement, le balisage,...

Les efforts déployés pour le tourisme équestre ainsi que les difficultés rencontrées doivent être mis en avant pour en faire ressortir des solutions adaptées pour tous.

► L'Europe au cœur des préoccupations du CNTE-FFE

Des particularités sont ressorties quant au développement de la randonnée à cheval dans les divers pays représentés. En effet, que l'on parle d'organisation générale du tourisme équestre, d'itinéraires nationaux ou d'itinéraires transfrontaliers, chaque pays possède ses spécificités et son propre mode de fonctionnement. Les priorités accordées à l'activité varient d'un territoire à l'autre. Les diverses interventions ont permis de mettre en exergue l'avance de la France dans le développement de l'activité de

tourisme équestre et plus particulièrement dans la structuration des itinéraires, au niveau national et transfrontalier. Son modèle fédéral s'appuie à la fois sur le savoir faire de la France en matière touristique et sur l'unicité de la filière des activités équestres sportives et de loisirs regroupées au sein de la Fédération Française d'Équitation.

La formation des pratiquants et des cadres, la qualité de la cavalerie et des infrastructures, la richesse des événements et des compétitions, la structuration des itinéraires et des hébergements, sont autant de facteurs qui contribuent au développement de ces activités et à leur rayonnement au-delà de ses frontières.

Après le Schéma national de développement des infrastructures de tourisme équestre conduit par la France de 2009 à 2012, le CNTE – FFE entend bien désormais s'atteler au « chantier » européen. Pour cela, la France envisage de soutenir quelques projets de dimension européenne, au départ de son territoire. Le suivi de ces projets permettra de se rendre compte de la nécessité ou non de mettre en place un organisme européen dédié au tourisme équestre.

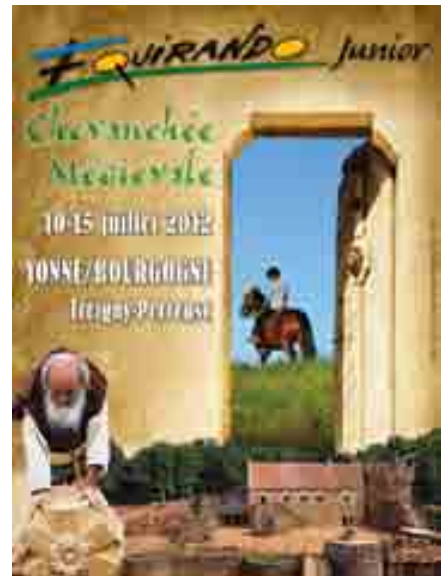
Le rendez-vous est d'ores et déjà pris en 2013 pour la seconde édition.

Retrouvez toutes les informations concernant le 1er Congrès Européen des itinéraires de tourisme équestre sur www.ffe.com/tourisme.



EQUIRANDO JUNIOR

L'Equirando Junior est une manifestation atypique. C'est son charme, on le sait et on le veut. D'abord parce qu'elle s'adresse à des enfants et de jeunes adolescents, sans esprit de compétition, ni recherche de récompense, mais où la joie de vivre, le plaisir de la découverte, voire l'émerveillement, règnent en maîtres absolus, quelles que soient les conditions météorologiques et les aléas qui en découlent. Vivre à leurs côtés pendant près d'une semaine est non seulement un bain de jouvence salataire mais une vraie leçon de comportement, ce qui lui confère une dimension spécifique que nous devons nous attacher à préserver et à pérenniser. La volonté affichée du choix du camping pour les participants, la nécessité de monter sa tente, à proximité immédiate des chevaux, à assumer prioritairement, de se prendre en charge, de partager une aventure commune, à vivre au diapason du groupe que l'on intègre, est l'attachante et profitable règle du jeu.



Participation record à cette édition 2012 qui s'est déroulé du 10 au 15 juillet et qui a accueilli 175 enfants et ados, encadrés par 30 enseignants et accompagnateurs, regroupant 203 poneys et chevaux, à Treigny, au cœur de la Puisaye.

Même la pluie, qui s'est invitée avec sans-gêne à ce rendez-vous privilégié, n'a rien pu faire contre l'enthousiasme communicatif des équirandins juniors, à l'inlassable énergie. D'entrée de jeu, le mardi, jour de l'inauguration, en présence de Bernard Pavie, président du CNTE, de personnalités politiques diverses, du maire de Treigny, du Président de la FITE et de Véronique Peschard, élue FFE-CNTE en charge de l'Equirando, les jeunes ont montré le chemin, emballant aussitôt une machine, qui ne demandait qu'à entrer en ébullition.

mardi

Le Cathy Horse Show, venu de Suisse, fait d'équitation savante, certes, mais heureusement nanti, pour ce jeune

public, d'une animatrice experte en karaoké, a rapidement mis nos jeunes en joie et en transes. En une petite heure tout le monde dansait dans une farandole endiablée. Le ton était donné. Auparavant, Pauline et Emilie, basées à la mairie, ont assuré l'accueil administratif, distribué la documentation et prodigué leurs conseils. Camions garés sur le champ de foire, la sellerie et les bagages ont été acheminés par des quads équipés de remorques pour mise en place dans la grande tente prévue à cet effet dans les deux bivouacs.

journée médiévale

Mercredi, journée médiévale avec la Machina Silente et ses engins de siège, curieuses machines de guerre, trébuchet et autre pierrière, ainsi qu'une bombarde retentissante, le tout diligenté par deux soudards en armure et cote de maille, les compères Piedgras et Moulefarine.

Etaient aussi proposés un atelier d'enluminure, un autre consacré à la danse médiévale, avec un espace dédié aux armes traditionnelles du temps et aux écus, ailleurs un entraînement au rude combat à l'épée, le tout dans le meilleur esprit ludique où l'humour régnait en maître.

Les ménestrels de la Carité de Guingamora, généreux dispensateurs de musique médiévale aigrette aux accents guillerets, ont égayé le stade de Treigny. Ils ont été aussi les anima-

teurs des ripailles du soir qui clôtureront une journée bien remplie.

guédelon et boutissaint

En raison du nombre élevé de participants, les organisateurs ont dû scinder en deux les visites en bloc du chantier médiéval de Guédelon et du parc animalier de Boutissaint ; heureux les visiteurs du jeudi bénéficiant d'une belle journée classique de juillet. En revanche, ceux du lendemain ont connu les trombes d'eau communes à toute la région et au-delà, avec les avatars liés.





© I.Farbos

A aucun moment pourtant la bonne humeur n'a déserté la joyeuse troupe, d'autant que la « boum » du vendredi soir est venue, en récompense suprême, remettre du baume au cœur de la troupe toujours prête à s'enflammer. Entrer sur le site et découvrir Guédelon à cheval sont de rares et forts privilèges, prisés à juste titre. C'est ce que les participants ont vécu, ravis. Cela valait bien une photo pour immortaliser l'évènement. Chevaux cantonnés dans le chemin nord et forêt attenante, ils ont pu tout à loisir visiter et admirer le chantier dans ses différents aspects, voir la cage à écureuils double en action acheminer matériaux et mortier au sommet de la Tour maîtresse (donjon). Ils se sont attardés longuement dans les ateliers du village auprès des tailleurs de pierre, charpentiers, forgerons, vanniers, tuiliers, charretiers, cordier, fileuse et teinturière, maçons, bucheurons... avec les bruits familiers de la construction, comme on aurait pu le faire au 13ème siècle.

Boutissaint et son parc animalier a été lui aussi une visite très appréciée pour approcher de près les grands animaux européens, séparés du public par la clôture grillagée, mais proches à quelques mètres, presque à toucher. Voir d'aussi près sangliers, cerfs, daims, bisons d'Europe, chevreuils, mouflons de Corse a constitué une sensation de première grandeur, qui laissera un souvenir durable dans les mémoires.

Randonnée à Perreuse

Perché sur son promontoire, le pittoresque village, outre ses maisons médiévales préservées, possède un tilleul planté dit-on sous Henri IV. L'énorme tronc de cet arbre vénérable en impose assurément. Excellente raison d'organiser une randonnée ponctuée par un bivouac sur la belle place aux nombreux arbres propices à y tendre les cordes pour les chevaux, les approvisionner en foin, le temps d'un pique-nique dans l'herbe. Avant d'arriver à Perreuse, une rare curiosité : le lavoir circulaire de la Marlée.



© H.Delambre

Le soir, le son et lumière du château de Saint-Fargeau a fait revivre la fabuleuse histoire de cette demeure millénaire, d'Héribert, frère d'Hugues Capet, à nos jours. 500 figurants, soixante chevaux, épisodes épiques, le faste du 18ème siècle, les tragédies de la dernière guerre. A l'issue, retour en car à Treigny, les yeux lourds de sommeil, la tête pleine d'images, de musique, des gerbes d'étoiles du feu d'artifice final.

La cérémonie de clôture, La remise des prix

Une nouvelle farce météorologique n'a pas permis le défilé dans les rues de Treigny. La cérémonie de présentation et de remise des prix s'est déroulée sous le chapiteau où chaque équipe a été présentée, sous les applaudissements. Elle a été l'occasion de découvrir les efforts déployés pour la confection des costumes médiévaux et donné lieu à la remise des récompenses et la plaque d'écurie en grès de Puisaye.



© I.Farbos

Remerciements

Ils vont en priorité à Ludovic Goury, Anne, Murielle, pour la qualité de l'organisation, sa précision de ballet bien réglé, à Equivrille, à toute l'équipe des bénévoles, aux scouts d'Europe si précieux, avec Jean et Marie-Thérèse, à toutes celles et ceux qui ont généreusement prêté leur concours, à Pauline et Emilie, à chacune et chacun, pour sa disponibilité, son dévouement, son abnégation ; à Véronique, pour ses conseils de professionnelle avertie et sa présence, dès le dimanche précédent ; à la mairie de Treigny pour son accueil et son aide.

Toutes les informations sur www.ffe.com/tourisme.



© I.Farbos

Le Comité d'Organisation tient à remercier tous les partenaires financiers, réunis autour du CNTE et de la FFE, les Amis du Chantier Médiéval (ACM), Le Conseil Général de l'Yonne, le CRTE, le CDTE. De même qu'à Toyota Foucher et Disprotec, pour le 4/4 d'organisation et les T-shirts des bénévoles ; à la sellerie des trois allures et aux Ets Forestier pour les lots offerts.



Un grand succès pour la 48^e édition de l'Equirando

L'Equirando est et demeure la plus grande manifestation du tourisme équestre européen. C'est ce à quoi s'attachent le CNTE et la FFE qui en assurent la pérennité au travers du comité d'organisation, cette année confié à son Président, Jacques François et à son équipe. L'Equirando convoque désormais tous les 2 ans ses adeptes en un lieu choisi. Cette année, c'est le prestigieux Haras national du Pin, en Normandie, qui leur était proposé. Un tel site ne pouvait que rendre attrayantes et motivantes les randonnées d'approche, préalable requis pour participer au grand rendez-vous final, du 27 au 29 juillet. 1200 équi-

randins, venus parfois de très loin, ont emprunté et fait vivre chemins, sentiers et toute l'infrastructure liée, pour être présents à l'heure dite. Cette année, des participants du Québec, des Etats-Unis, de l'île de la Réunion, de Guadeloupe, sont venus enrichir et rehausser la fréquentation habituelle des voisins européens limitrophes - Allemands, Belges, Espagnols, Italiens... Des milliers de visiteurs ravis ont par ailleurs profité de l'aubaine pour découvrir le monde de la randonnée à cheval, avec une trentaine d'animations autour des « savoirs-équestres de Normandie » et d'un village d'une trentaine d'exposants.

Randonnées d'approche et J-1

Les Equirandins venus des quatre coins de France et d'Europe convergent en toute liberté vers le lieu de ralliement : chacun part d'où il veut et quand il veut, avec son cheval, sa mule, ou son âne, monté ou attelé. La chevauchée peut durer trois jours, une semaine, un mois ou davantage. Pour ce faire, le Comité d'Organisation, avait mis à disposition des randonneurs une sélection d'itinéraires et de lieux de bivouac, désignés J-2 et J-1. Parmi les J-1 proposés, celui d'Argentan a été particulièrement animé. Le temps d'une soirée, 200 cavaliers se sont regroupés sur le champ de foire pour un accueil chaleureux. Des animations sur le thème des courses ont été programmées en fin d'après-midi, suivi d'un apéritif normand accompagné de démonstrations de danse country, allègre coup d'envoi des festivités 2012. D'autres J-1 ont été aussi proposés sur des sites avoisinants, rassemblant 360 équirandins.



Arrivée sur le site du Haras national du Pin

En famille, en solitaire, en groupe ou avec leur club, cavaliers et meneurs, se sont mis en route le vendredi pour l'ultime étape convergeant vers la longue Avenue Louis XIV, royal sésame pour 3 jours de fête au Haras national du Pin. En provenance des J-1 ou d'autres desti-



nations, les randonneurs sont arrivés en début d'après-midi où les attendait le traditionnel pot d'accueil, cidre et boissons offerts, avant le contrôle vétérinaire.

Les équirandins ont ensuite pu franchir la somptueuse grille de la Cour d'honneur pour être présentés et photographiés devant le château. Guidés par des bénévoles à cheval, ils ont été invités à rejoindre les boxes, paddocks ou lignes d'attache pour procurer à leur monture les bienfaits d'un repos bien mérité. Les stands du village des exposants s'animaient, les paddocks se remplissaient, les tentes se montaient, l'effervescence commençait à envahir le Versailles du cheval. L'Equirando 2012 au Haras national du Pin était lancé.

En fin de journée, un briefing des chefs d'équipe faisait office de cérémonie d'ouverture. Franck Lemestre, Directeur du Haras national du Pin, Jacques François et Bernard Pavie, Président du CNTE ont tenu à remercier les équirandins pour leur présence, prodiguant les dernières recommandations pour leur séjour sur site. Un « cidre

d'honneur » les attendait à la sortie du bâtiment Géricault, assorti de produits régionaux. La soirée s'est achevée sous le barnum, où étaient dressés 1200 couverts. Ambiance et convivialité étaient au rendez-vous. Qualité des repas et du service, chants, clairon tonitrueux et pas de danse endiablés ont attesté de la réussite de cette première soirée.

Défilé et animation

Samedi matin, le bivouac s'est éveillé sous un soleil radieux. Après le petit déjeuner, les randonneurs ont été invités à se rendre sur les carrières, où étaient programmées sur l'ensemble de la journée des animations sur le thème des « savoirs équestres de Normandie ». Une visite du haras était également au programme, permettant aux équirandins de découvrir ce lieu chargé d'histoire ainsi que sa cavalerie.

Les participants désireux de partager ce début de journée aux côtés de leur monture n'ont pas été oubliés. Une qualification loisir se déroulait en fin de matinée sur le parc du Hautbois. Pour les demandeurs de randonnée, un parcours balisé était proposé, avec sentiers ruraux et forestiers. L'occasion pour certains de profiter une dernière fois du paysage normand à cheval.

Début d'après-midi, la préparation du défilé occupe tous les esprits. Dès 14h30, chevaux sellés et toilettés, les





© FFE/PSV

CHIFFRES CLÉS :

232 Equipes
 Dont 14 équipes étrangères
 1200 Equirandins
 890 Chevaux
 72 Attelages
 100 000 Kilomètres parcourus



© FFE/PSV



© FFE/PSV

premières équipes prennent le départ, guidées cette année par le Haras national du Pin avec quelques-uns de ses plus beaux étalons. Les équipes étrangères, mises à l'honneur, précédaient celles de Normandie et les équipes régionales.

Sur un trajet de 10 kilomètres, cavaliers et meneurs, aux couleurs de leur pays ou région, mais aussi vêtus de costumes « Louis XIV », ont défilé pendant près de deux heures sous les acclamations et les applaudissements du public venu nombreux pour l'occasion.

Après un passage par la route de la Cochère et l'hippodrome, c'est au bout de l'avenue Louis XIV que le speaker a présenté les équipes citant anecdotes et faits de voyage pour le public massé devant la grille. Une autre partie de la foule s'était rendue sur les terrasses, derrière le château, pour la séance photos immortalisant le passage des cavaliers et de leurs montures.

A peine les chevaux dessellés, une partie des équirandins s'est rendue dans la cour d'honneur du château pour assister au spectacle présenté par Nicolas Brodziak et sa troupe. Travail en liberté, voltige, attelage, sauts d'école, travail du cheval avec le feu, autant de prouesses exécutées sous le regard admiratif d'un public conquis.

Cocktail et dîner de gala

La FFE et le Comité d'Organisation ont tenu à inviter les élus locaux afin de leur faire découvrir l'Equirando. M Fraquet, Préfet de l'Orne, M Hubert Christophe, Conseiller Général de l'Orne, Mme Corine Ferret, Vice-présidente de la Région Basse-Normandie, M Hervé Delambre, Président de la FITE, ainsi que d'autres personnalités ont été reçus par Bernard Pavie et Jacques Françoise à l'occasion d'un cocktail.

Pour terminer cette journée, invités d'honneur et participants ont été conviés au dîner de gala. Nicolas Brodziak a tenu à offrir à tous les équirandins un aperçu de son spectacle. C'est sur son splendide cheval couleur champagne, Hidalgo, qu'il s'est rendu sous la tente de restauration pour exécuter piaffer, cabrer et autres figures. Après un salut majestueux, il a recueilli un tonnerre d'applaudissement en quittant la grande tente de restauration.

La soirée a ensuite continué au rythme de danses folkloriques normandes, offertes aux équirandins ravis de cette plongée au cœur de la culture et des coutumes locales. L'ambiance est ensuite montée d'un cran avec l'arrivée d'un groupe de rock en deuxième partie de soirée, entraînant les danseurs infatigables sur la piste centrale, jusqu'à 3h du matin.

Dernier jour de festivités

Dimanche a sonné la dernière journée pour les cavaliers sur le site du Haras national du Pin. Quelques équirandins avaient opté de flâner encore sur les stands ou sur les carrières d'animation, pendant que d'autres préparaient déjà leur retour.

Dans la matinée, un TREC spécial PTV était organisé au bas des terrasses du

château, dans le parc du Hautbois où les équirandins inscrits ont franchi sans encombre les 12 difficultés du parcours. Le temps maussade de ce dimanche n'a pas entamé le moral des équirandins, ni l'entrain du public. Bon nombre d'entre eux étaient encore présents autour des carrières d'animations pour regarder les dernières prestations. Les spectateurs ont également tenu à assister, jusqu'au salut final, à la deuxième représentation du spectacle de Nicolas Brodziak, malgré la pluie devenue insistante. Au total, un millier de spectateurs ont assisté à ce show durant le weekend.

En fin de journée, les paddocks commençaient à se vider, les tentes à se replier, les vans à prendre le chemin du retour. Le calme reprenait doucement possession des lieux. Quelques équirandins, sans doute emprunts de nostalgie, ont profité d'une dernière soirée sur le site avant de reprendre la route le lundi matin. Tous sont repartis avec des souvenirs mémorables, qui témoignent du succès d'une manifestation dont le charme ne se démode pas.

Rendez-vous est donné dans deux ans à tous les cavaliers et meneurs pour la prochaine édition. www.ffe.com/tourisme.



© FFE/PSV

Le carnet de randonnée électronique

Le carnet de randonnée électronique permet de valider simplement et gratuitement les jours de randonnée effectués. Chaque cavalier a accès au détail de ses randonnées dans son espace personnel,

sa page cavalier FFE.

Valider les jours de randonnées pour :

- passer les brevets de tourisme équestre
- entrer en formation ATE
- garder une trace de toutes ses randonnées

www.ffe.com

Consultez votre page cavalier FFE



L'Estafette Comité National de TOURISME ÉQUESTRE

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL
À découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Équestre, 41000 Lamotte.


*Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature*

3,10 € pour les titulaires d'une licence FFE.
6,20 € pour le grand public.

Nom* : _____
Adresse* : _____
Code postal* : _____
Ville* : _____
N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération Française d'Équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations recueillies d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Équestre, 41000 LAMOTTE. Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : contact@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être utilisées à des fins (publicité, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case.

Revue trimestrielle

**LICENCE FFE**

Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

Par Laura Billès

À la rencontre des rapaces

Charlotte a repris le chemin de l'école et O'Freeze celui du manège. Mais entre deux cours, Charlotte et O'Freeze n'hésitent pas à retrouver les sentiers de l'école buissonnière. Comme aujourd'hui, où nos deux amis sont partis se promener.



© dule964 - Fotolia.com

Buse

Charlotte profite du doux soleil de fin d'été et O'Freeze du silence qui les entoure. Tout à coup un cri les fait sursauter ! Charlotte reprend ses rênes et lève la tête, c'est un rapace qui tournoie au-dessus d'eux. Mais lequel ? se demande Charlotte.

Peut-être une **buse variable** avec, comme son nom l'indique, un plumage de couleur variable, généralement brun foncé dessus et tacheté de blanc dessous. Charlotte en a d'ailleurs sûrement déjà croisée en prenant l'autoroute. La prochaine fois, elle regardera attentivement les piquets de clôture sur les bas-côtés, car elle pourra alors l'apercevoir à l'affût.

Ou un **épervier d'Europe** qui est de plus petite taille, gris ardoise sur le des-



© Nicolas Larento - Fotolia.com

Balbusard pêcheur

sus (brun chez la femelle) et strié de roux brun sur le dessous.

Charlotte l'a peut-être aperçu lorsqu'il chasse en rasant les haies et les champs ou en traversant les

Ou encore un **faucon crécerelle** qui lui, est un solitaire au plumage roux, souvent posé sur les arbres, les pylônes ou les fils électriques.

En tous cas ce n'est sûrement pas un **milan noir**, qui paraît noir à contre-jour mais qui en réalité est brun avec la tête blanchâtre. En effet c'est un migrateur, qui revient du sud du Sahara à la mi-mars et ne reste en France que quelques mois.

Enfin, si Charlotte et O'Freeze se promènent non loin d'un étang, il s'agit peut-être d'un **balbusard pêcheur** dont le plumage est nettement contrasté entre le dos brun foncé et la poitrine blanche. Très bien, se dit Charlotte, mais comment faire pour les reconnaître en vol ?

Voici quelques astuces qui pourront permettre à Charlotte de reconnaître les rapaces en vol, si elle prend le temps de les observer.

La buse est reconnaissable par sa queue courte et arrondie et par les grands cercles qu'elle décrit pendant des heures. Entre février et mars, pendant la période des vols nuptiaux, les couples volent en cercles planés et descentes en piqué.

Pour l'épervier, ses ailes courtes et



© Fyfe - Fotolia.com

Milan noir

sa longue queue permettent de le reconnaître. Au printemps, le couple réalise des vols ondulés rapides puis l'épervier plonge et semble rebondir sur une surface invisible.

Le faucon crécerelle se différencie de l'épervier par ses ailes pointues en forme de lame de faux et par son vol. Il bat des ailes rapidement, comme suspendu à un fil, tout en scrutant le sol.

Le milan noir est de la taille d'une buse. On le reconnaît en vol par sa queue triangulaire avec une échancrure et par ses ailes coudées. Le vol nuptial du milan noir est impressionnant, fait de vrilles, de piqués sur la femelle qu'il évite au dernier moment, il remonte à la verticale et redescend comme une feuille morte, avec les serres accrochées à celles de sa partenaire.

Quant au balbusard, ses ailes fines et coudées, le font parfois confondre avec un goéland. La parade nuptiale, elle, est aussi spectaculaire que celle du milan noir. Il s'élève rapidement en hauteur en tenant un poisson dans ses serres, effectue un bref vol stationnaire en exhibant le poisson, avant de plonger, ailes fermées.

Charlotte observe toujours le rapace, mais ce dernier s'éloigne sans que Charlotte ait eu le temps de le reconnaître. Ce sera pour une prochaine fois, et puis qui sait, peut-être qu'au printemps, elle aura le privilège de voir un vol nuptial...



© Schaefer - Fotolia.com

Faucon crécerelle

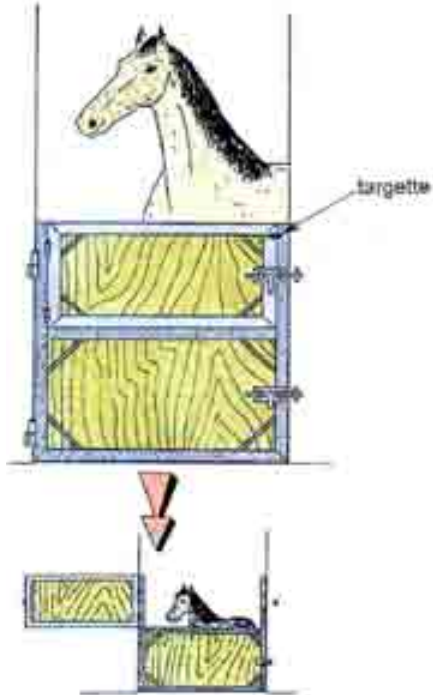
Aménagements d'écurie

Par Claude Lux

Quelques aménagements bien pensés permettent d'améliorer sensiblement le confort de l'écurie, à la fois pour les chevaux et les personnes qui en ont la charge. Voici quelques idées glanées au fil de mes randonnées et de mes reportages. A vous de les améliorer et de les adapter à vos propres installations.

Porte de box adaptable

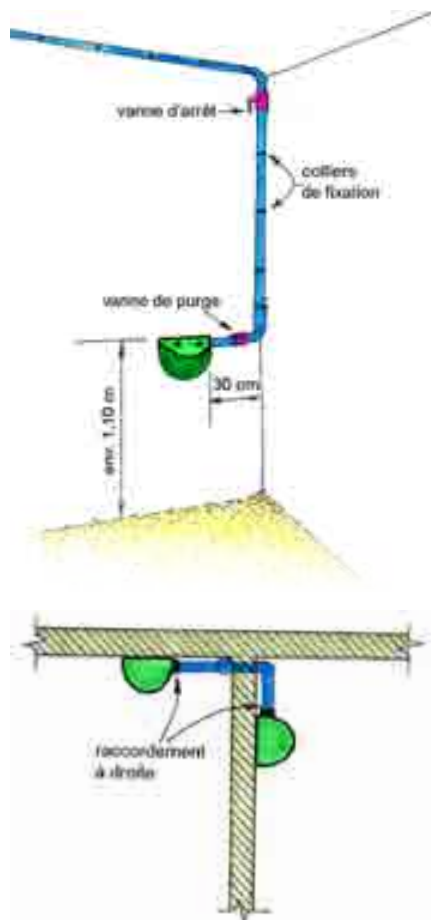
La hauteur classique normalisée d'une porte de box est de 1,20 m, ce qui correspond à des chevaux de taille moyenne. Mais si vous voulez héberger occasionnellement un poney dans ce box, le pauvre petit ne verra jamais à l'extérieur ! Une astuce, que j'ai repérée chez un propriétaire qui hébergeait à la fois des chevaux et des poneys, consiste à aménager la porte du box en deux hauteurs. Le montant est réalisé avec du tube carré soudé et le remplissage est fait avec des plaques de contre plaqué de qualité marine, pour résister à l'humidité. La partie haute peut s'ouvrir individuellement, les deux vantaux étant reliés par une targette. Ainsi, vous pouvez ouvrir alternativement l'une ou l'autre des deux parties, en fonction du cheval ou du poney qui y est abrité. A moins que ce dernier ne soit un âne !



Raccordements d'abreuvoirs

Les abreuvoirs de box sont traditionnellement scellés dans un coin au fond du box, diamétralement opposé à celui de la mangeoire. Une arrivée d'eau venant du plafond représente la meilleure solution pour que les tuyaux soit au maximum hors de portée des chevaux. De plus, ce montage permet de surveiller l'installation complète. Une vanne d'arrêt est nécessaire pour couper l'eau, afin de réparer par exemple un abreuvoir qui

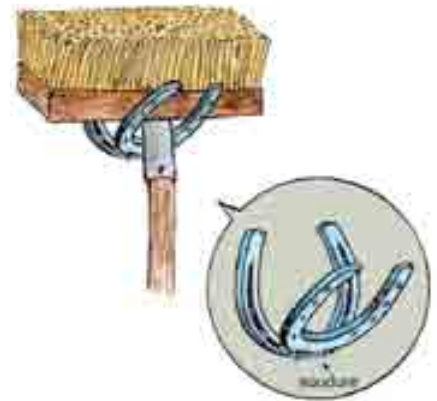
pose des problèmes. L'astuce consiste à utiliser un même mur pour installer les abreuvoirs de deux boxes contigus. Comme l'indique les croquis, les abreuvoirs sont reliés entre eux et il suffit de percer le mur pour les relier, à partir d'une même arrivée d'eau. Evitez de placer l'abreuvoir directement dans le coin, mais laissez environ 30 cm de jeu pour pouvoir non seulement faciliter le montage, mais pour favoriser également l'accès aux chevaux. Notez que les fabricants proposent des modèles avec un raccordement à droite ou à gauche, tout dépend du mur de box que vous avez choisi. Une vanne de purge permet de vider chaque abreuvoir ainsi que la tuyauterie, ce qui est indispensable en cas de gel.



Rangement astucieux de balais

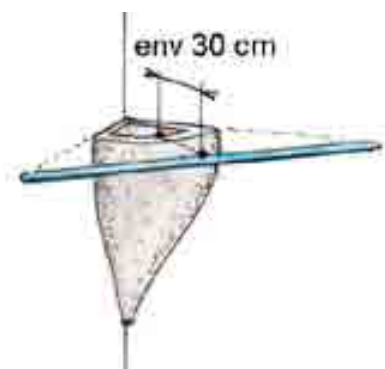
Dans une écurie bien tenue, le balai est constamment à portée de main. Vous pouvez le poser simplement à terre dans un coin, mais il est préférable de le suspendre à côté des autres instruments comme les fourches. Une astuce décorative consiste à utiliser deux fers à cheval

soudées pour pouvoir suspendre le balai. Il peut être nécessaire d'ouvrir un peu le fer qui reçoit le balai, pour faciliter son passage entre les branches. Percez deux des étampures du fer destiné à maintenir l'ensemble, afin de pouvoir le fixer solidement contre le mur, avec des vis et des chevilles. Un coup de peinture sur les fers, évite qu'ils ne rouillent. C'est fonctionnel et même esthétique.



Une auge protégée

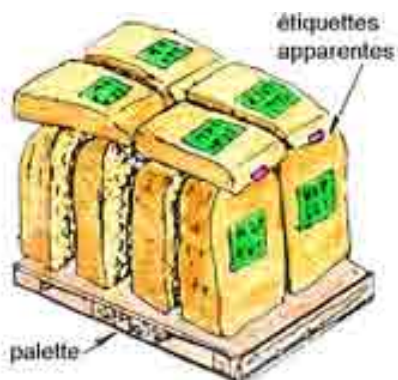
Allez savoir pourquoi, certains chevaux prennent un malin plaisir à crotter dans leur auge et même dans leur abreuvoir. Si vous n'y prenez garde, ils boudent ensuite leur ration, souillée par leur propre crottin, ou ne boivent plus, ce qui peut s'avérer dangereux. C'est pourquoi, il est toujours nécessaire de vérifier régulièrement le fonctionnement et l'état de propreté des abreuvoirs et des auges. Pour empêcher le cheval de reculer pour crotter dans l'auge, une astuce consiste à sceller un tube en travers, en laissant un espace libre d'environ 30 cm entre le tube et l'avant de l'auge. C'est efficace et facile à mettre en place.



Stocker les sacs d'aliments

Les sacs en papier de granulés doivent être stockés dans un endroit sec, pour éviter les moisissures et le ramollissement du papier au contact avec un sol humide. Pour éviter de problème, il suffit de poser les sacs sur des palettes en bois. Vous en trouverez facilement chez les marchands de matériaux de construction, ou direc-

tement chez un artisan maçon. Lorsque vous rangez les sacs, faites en sorte que les étiquettes mentionnant la date limite d'utilisation restent bien visibles.



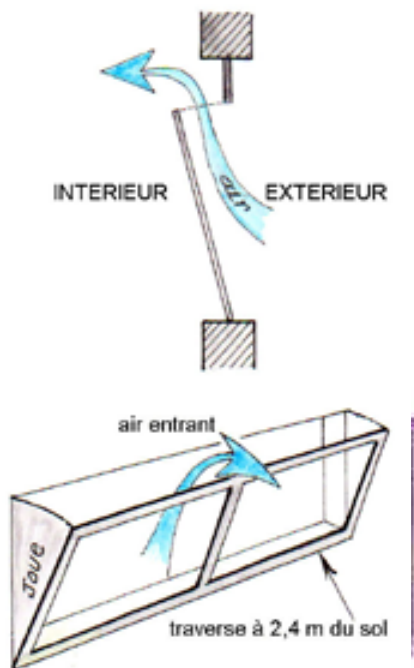
Fixer un anneau sur un poteau

Dans l'abri de pâture ou sur un simple poteau, il est souvent nécessaire de fixer solidement un anneau. Vous trouverez dans le commerce des modèles montés sur un tirefond ou sur une platine, qui peuvent être vissés directement dans le bois. Demandez à votre maréchal ferrant de monter les anneaux sur un morceau de tige filetée de 10 ou 12 mm de diamètre. L'extrémité est aplatie puis recourbée autour de l'anneau, tout en laissant du jeu. Une soudure à l'arc permet de renforcer l'ensemble. Après avoir percé le bois, il vous reste à boulonner la tige filetée, en disposant une rondelle sous l'écrou. Pour des questions de sécurité et d'esthétique, sciez la partie de tige qui dépasse au ras du boulon.



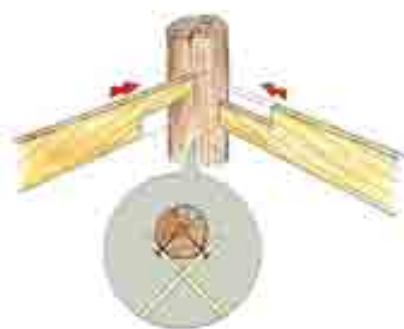
Une ventilation haute

Le cheval est un grand consommateur d'air frais, car ses poumons sont particulièrement sensibles aux poussières. On dit d'ailleurs sur ce point que « un cheval respire comme dix hommes ». Imaginez 10 personnes serrées dans un box fermé de trois mètres de côtés ! Ne soyez cependant pas tenté par le fait de mettre des fenêtres d'aération un peu partout, car le cheval est très sensible aux courants d'air. S'il ne craint pas le froid, il est cependant très sujet aux variations de température. Le box doit donc être ventilé en partie haute avec des fenêtres pivotantes montées sur un châssis inférieur. Le bas de l'ouverture doit se situer au moins à 2,4 m du sol. Ainsi, la circulation d'air frais se fait au dessus de la tête du cheval.



Montage de lices plates

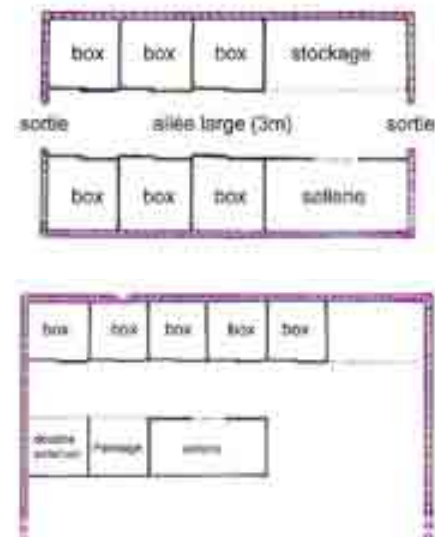
Voici une découpe, qui permet de mettre en place des lisses plates, réalisées avec de simples planches. La découpe à mi-bois assure l'encastrement des deux pièces d'angle qui sont maintenues sur les piquets avec des tirefonds ou des clous à chevrons. Un conseil : percez l'endroit où vous enfoncez les clous, pour éviter qu'ils ne fassent éclater le bois.



Agencements de boxes

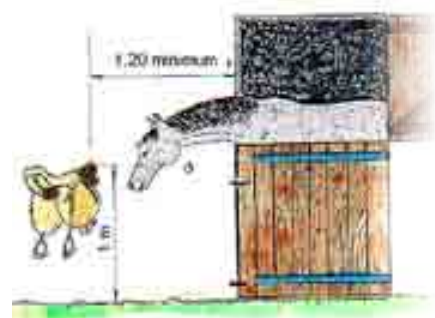
Si vous installez des boxes dans une ancienne construction, vous disposez schématiquement de deux options. L'option « barn's », utilisée pour les écuries américaines avec deux rangées de boxes séparées par une allée large, et une autre option avec tous les boxes alignés d'un même côté. En plus des boxes classiques de 3 m de côtés, il faudra prévoir un espace sellerie et un endroit où stocker la paille et le foin. Chaque option présente des avantages. La première option est destinée à un bâtiment disposant de deux sorties, de façon à profiter d'une allée centrale. Dans un souci pratique, faites en

sorte de réduire au maximum la distance de transport des selles, de la paille et du fourrage. Vous pouvez également prévoir une douche et un éventuel solarium, apprécié dans les régions froides.



Protéger les selles

Un porte-selles mis en place sur le mur extérieur près de chaque porte de box est bien pratique, car il évite de devoir poser la selle sur le sol pour manipuler et panser le cheval, avant de le seller. Mais si vous fixez le porte-selle trop près de l'ouverture, le cheval aura tôt fait de l'abîmer en le rongant. Il est donc nécessaire de disposer le porte-selles hors de portée de ses redoutables dents. Soit à environ 1,20 au minimum du bord de l'ouverture du box. Préférez un porte-selles pliable ou rabattable, pour ne pas gêner le passage des chevaux devant les boxes.



1

Remplace chaque chiffre par la lettre correspondante afin de trouver la phrase cachée à l'aide du code ci-dessous.

			U				V	L	M
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
0		J		N					
11	12	13	14	15	16	17			



																						,
1	4		2	5	3	11	4	2		6	5	7		8	1	12	1	15	12	5	7	
13	5		8	1	17	7		1	4		12	9	4	16		14	2	5	15	6	2	5
																						!
10	1		9	17	12	5	15	12	5													

2

Relie ces mots deux à deux pour en former 4 nouveaux :
trait - nouveau - tissage - thé - apprend - ment - rang - équipe



3

Charade.

Je peux être de paille ou la forme d'un pays, je suis bien utile par temps de pluie, pour monter à cheval les cavaliers m'apprécient.
Que suis-je ?

Résultat jeux N° 112

- 1 Mot caché : **Randonnée**
- 2 Relie l'activité avec la ville dans laquelle elle se déroule.
- | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------|
| VISITE DU PARC ANIMALIER | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | GUÉDELON |
| SPECTACLE HISTORIQUE | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | BOUTISSAINT |
| DÉFILÉ | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | TREIGNY |
| CHANTIER MÉDIÉVAL | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ST FARGEAU |
- 3 Remets dans l'ordre les lettres suivantes pour retrouver le thème des chevauchées médiévales de l'Equirando Junior :
MÉDIÉVALES

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 novembre 2012 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

TOUS À CHEVAL
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

JOURNÉE DU CHEVAL



PORTES OUVERTES DANS
LES CENTRES EQUESTRES

CLUBS PARTICIPANTS SUR WWW.FFE.COM

- De 14h à 17h :
- Accueil personnalisé
 - Visite des installations
 - Initiation **GRATUITE** à poney ou à cheval
 - Démonstrations équestres

LE CHEVAL C'EST TROP GÉNIAL !



FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION



LE LABEL CENTRE DE TOURISME ÉQUESTRE

Pour randonner avec plaisir et en toute sécurité, choisissez un établissement labellisé **Centre de Tourisme Équestre**



© vercors à cheval/E. Minodier



© La Foucheraie_N. Gaillard-M. Chapelan

- Des produits d'équitation d'extérieur pour tous, de la promenade à la randonnée de plusieurs jours
- Un encadrement qualifié
- Une cavalerie et du matériel adaptés



© CRTEFC/Y. Goux



© FFE Eric Minodier

Retrouvez la liste des clubs labellisés CTE sur www.ffe.com/rechercher club
FFE Qualité, Parc Equestre,
41600 Lamotte,
Tél 02 54 94 46 14,
e-mail : qualite@ffe.com